

Loi

Générale

modern

Loi n° 143/AN/80 des budgets ordinaire et extraordinaire de l'exercice 1980.

n° 143/AN/80

Ministère ASSEMBLÉE NATIONALE	Date de publication 16 septembre 1980
Numéro JO n° 2 du 11/02/1981	Date du numéro 11 février 1981

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUÉ LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :

VISAS

VU les lois constitutionnelles n° 57-77-00 et 77-002 du 27 juin 1977, VU La délibération financière n° 475/7e L du 24 mai 1968 portant réglementation financière, VU la loi de finances n° 98/AN/79 du 23 décembre 1979 portant approbation du budget pour l'exercice 1980,

TEXTE INTÉGRAL

_ Article premier – Le budget des recettes ordinaires de l'exercice 1980 est modifié comme suit :

CHAPITRE	ART.	NOMENCLATURE DES RECETTES	EN PLUS
10.2040.1050.10	20206010	Impôts indirecteTaxe intérieure de consommation :Surtaxe sur le tabac...Surtaxe sur les produits horsC.E.E.Contribution et participationD'Etat étranger rs.Aides extérieures pour dépenses-De fonctionnement.Prélèvement sur la caisse deRéserve.TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	180.000.00040.000.000080.000.000136.763.000_
665.125.000.			

Art. 2

Sont ouverts sur le budget ordinaire de 1 l'exercice 1980, les crédits suivants :

CHAPITRE	ART.	NOMENCLATURE DES DEPENSES	CREDITS OUVERTS
20.1032.10	2032	I — DEPENSES DE PERSONNEL —Assemblée NationaleSecrétariat de l'Assemblée Nationale4 vacations + 800	800 0005 300 000

		000Ministère de l'intérieurVoirie de DJTBOUTI\$ 1 Soldes et accessoires + 3 300 000\$ 4 Permanences + 2 000 000	
CHAPITRE	ART.	NOMENCLATURE DES DEPENSES	CREDITS OUVERTS
32.5039.1030.1130.5132.1132.11	551011204010202210	Ministère des affaires étrangères et dele CoopérationAmbassade en Somalie.\$ Soldes et accessoires + 379 000Dépenses communes – Personnel-Frais de transport et remboursementde frais\$ 1 A l'extérieur du PaysEntretien des personnels de coopération ,Hospitalisation des fonctionnaires\$ 1 A l'extérieur du pays + 45 009 000Frais de mission à l'extérieur du paysTOTAL DES DEPENSES DE PERSONNELIII – DÉPENSES DE MATERIEL —Présidence de la RépubliqueTous services\$ 17 moyens de transport aériens etMaritimes + 35 000 000Premier MinistreCabinet du Premier Ministre\$ 2 Téléphone + 400 000\$ 6 Matériel non renouvelable + 500 000Ministère de la JusticeJuridictions.\$ 6 Matériel non renouvelable + 786 000Charia de Djibouti(S 1 Fournitures de bureau + 1 000 000\$ 2 Téléphone + 500 0003 Matériel non renouvelable + 1 000 000Ministère de l'intérieur-Ministre et son secrétariat\$1 Fournitures de bureau + '120 000	379 00050 000 00056 000 00045 000 00020 000 000
177 479 00035 000 000900 000786 0002 500 000320 000			
CHAPITRE	ART.	NOMENCLATURE DES DEPENSES	CREDITS OUVERTS
32.5133.51	20213031329010205355307090	\$ 2 Téléphone + 200 000Affaires administratives\$ 2 Téléphone+ 200 000Force National de sécurité\$ 4 Habillement + 2 840 000\$ 6 Matériel non renouvelable + 1 000 000& 7 ramènent et munitions + 37 000 000District de DJTBOUTI\$ 4 Fournitures de bureau + 100 000Arondissement de DJIBOUTI\$ 1 Fournitures de bureau + 100. 000Voirie de DJIBOUTI\$ 5 Moyens de transport + 3 000 000Dépenses des exercices clos (District d'OBOCK)Ministère des Affaires Etrangères ct de la-CoopérationMaître et son secrétariat& 6 Matériel non renouvelable + 922 000Service des affaires étrangères\$ 1 Fournitures de bureau + 300 000\$ 2 Téléphone + 500 000\$ 9 Protocole+ 3 000 000Ambassade en Arabie Saoudite& 3 Eau — Electricité = Climes + 300 000\$ 6 Matériel non renouvelable + 5 000 000Ambassade en Somalie\$ 9 Entretien des bâtiments + 8 000 000Ministère des Finances et de l'EconomieN-ationalService des contristions directes\$ 6 Matériel non renouvelable + 378 000Service des affaires économiques\$ 2 Téléphone + 100 000\$6 Matrice non renouvelable + 2 393 000Dépenses cs exercices	200 00040 840 000100 000100 0003 000 00010 000 000922 0003 800 0005 300 0008 000 000378 000.2 493 0001 000 000

		cloImprimerie administrative+ 1 000 000	
CHAPITRE	ART.	NOMENCLATURE DES DE- PENCES	CREDITS OUVERTS
34.5135.5136.1136.5139.11	10109020309030508389	Ministère du Commerce, des Trensports_ etdu TourismeMi- nistre et son secrétariat . \$ 6 Matériel non renouvelable + 1 335 000Installation téléphonique + 146 656Ministère de l'Agri- culture et duDéveloppement ru- ralMinistre et son secrétariat\$ 6 Matériel non renouvelable + 223 000Dépenses des exer- cices closService de l'Agricul- tures + 1 263 000Ministère du TravailService de la mai n- d'œuvre\$ 6 Matériel non re- nouvelable + 303 000Inspec- tion du travail\$ 5 Moyens de transport + 70 000Dépenses des exercices closService. De la main-d'étéiré + 300 000Min- istère de la santéBpitaï et dis- pensaires\$ 4 Habillement + 1. 000 000\$ 5 Moyens de transport + 4 500 009\$ 7 Alimentation des maclages + 10 000 000\$12 Or- thopédie, : prothèses,Lunettes + 590 000\$17 Education san- itaire + 1 500-000Dépens- es communes — matériel- Trais d'instance et de jus- tice.CarénantDépenses divers- es— Médicaments (pharma- cie),— Film sur DJIBOUTITO- TAL DES DEPENSES DE MA- TERIEL	1 481 000223 0001 263 000303 00070 000300 00014 500 0005 000 00030 000 00044 430 00011 000 000
224 209 000			
CHAPITRE	ART.	NOMENCLATURE DES DE- PENCES	CREDITS OUVERTS
39.51	1011	III — TRAVAUX D'ENTRI- TIEN —Bâtiments des ser- vices administratifs — Tré- sorier (climatisation)Bâtiments à usage d'habitation... Prési- dence (grosses réparations)TO- TAL DES DEPENDIS D'EN- TRETEN.	1 000 0008 .604 000
9 604 000			
40.0141.0144.0145.0147.01	1010112020	IV — Subventions — Fonds de concoursSecoursParticipa- tion aux orsahisations inter- nationalesDiffusion des ren- seignements météorologiques- Subventions diverses— Office national des réfugiés + 15 000 000— Aciorium de DJTIB- COUTT + 4 000 000Fonds de concours pour dépens- es de fonctionnementEn- seignement privé catholique + 92 333 000Hospitalisation des indigents à l'étranger,TO- TAL DES SUEVENTIONSTO- TAL DES DEPENSES ORDI- NAIRES	50 0CO 0002 500 0002 500 00092 333 00080 000 000
_ 253.833 000665 125 000			

Art. 3

- Sont ouverts ou transférés les postes budgétaires suivants

- Voirie de Djibouti..... +5 chauffeurs (2B + 15 000)
- Service des Affaires étrangères (transfert)... -, 1 poste conventionné
- Ambassade en Arabie Saoudite (transfert)..... + 1 chauffeur oo .

— Ambassade en Somalie....., + 1 veilleur de nuit (1B)

Art. 4 – Le budget des recettes extraordinaires de l'exercice 1980 est modifié com me suit :

CHAPITRE	ART.	NOMENCLATURE DES RECETTES	EN PLUS	
90.10	4	Prélèvement sur la caisse de réserve pour Dépenses d'équipement et d'investissement.,TOTAL DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES, » « «	377 621 000377 621 000	
CHAPITRE	ART.	NOMENCLATURE DES DEPENSES	CREDITS OUVERTS	
51.1051.20	206010	TRAVAUX D'INFRACTION STRUC-TURERoutes _et pontsOF297 Bretelle d'Ali-Sabieh + 20 000 000OP298 Subvention au fonds d'investissement routierRoute de Tadjoura....ss + 13 000 000Etudes générale-sOP299 Nouvelle Ambassade deRYAD + 5 000 000OP300 Unité de fabrication d'aliments-Dour bétail 408926. + 3 000 000F301 Restitution et cartographieEn-virons de Djibouti, + 2-000 000OP302 Aménagement de l'oued-ABOULI (ISERST) + 2 500 000ConstructionsConstructions financées gur fonds propres...OP303 Menuiseries pavillon tuberculeuxD'OSOCR see ce ses +. 1 000 000OP304 Salle d'archives des T.P.+ 6 000 000OP305 Extention subdivision constructionUS Re + 6 000 000OP306 Construction 32 logements.Coopérants + 100 000 000OP307 Hangar véhicules F.N.S, + 40 000 000OP308 Travaux électrificationville er Ministres... + '1700 000OP309 Travaux supplémentairesvilla CFE,+ 7 000 000OP310 Extension villa du1er Ministre + 3 000 000OP311 Salle radio Hôpital Peltier+ 10 000 000:OP312 Travaux supplémentairesDZ Présidence + 2 068 000	33 000 00012 500 000.223 381 000	
CHAPITRE	ART.	NOMENCLATURE DES DEPENSES	CREDITS OUVERTS	
51.3051.40	201020	OP313 /Ectrification ContreNational de la ProtectionCAVTLIO esse + NE 667 000OP314	12 000 00067 040 00029 700 000	

		Réservoir à eau AS EYIA + 15 000 0000P315 Travaux supplémen- tairesRésidence 1er Ministreà ARTA. c.cssse- cevesosse + 946 000Parc à bétail (clôture) +10 000 000Poste de po- lice àRATDALA 2 5 220 000 000Acquisi- tions d'immeuble02316 Acquisition d'immeu- ble...Acquisitions de matériels0P317 Acquisi- tion de véhicules— Pre- scient de l'Accommod- ée Nationale1 305 PI- UGEOT— Premier Min- istre 1 ITCRCIDES 280 S— Ambassade Addis A56ba 1 MERCEDFS 280 s1304 PEUGEOT— Ambassade Mosadiscio 1 MERCEDES 280 S1 voiture légère— Ser- vice information '1 DAT- SUN— oervice des Con- tristions Indirectes4 TOY- OTA LE+ Trésorerie Na- tionale 1 RINLUIT AL— Travaux Pabliss lané Rover Ststion wag- onRépandeuse 4e Bi- tume— lycée d'en- seimentent profession- nel1 camicnnette PE- HUGÉOT—C.E.S. d'AM- BOULI 1 4L four- gonnette _— Inspection primaire 1 TOYOTA DJ 40— Intendarce lycée di camionnette Peugeot— Direction des Finances 1 camionAcquisitions de matériels.0P318 Peinture de 368 laxis + 9 200 0900P319 Stan- dard téléphonie FNS + 4 000 0000OP320 Sig- nalisation urbaineDistri- ots turnssvoseue . 3 500 000		
CHAPITRE	ART.	NOMENCLATURE DES DEPINSES	CREDITS OUVERTS	
		0F321 Photocopieuse Imprimerie+ 13 000 C00TOTAL DES DÉPENSES EXTRAOR- DINAIRES		
377 591 000				

Art. 6

- La présente loi sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Djibouti dès sa promulgation.